

> îliens

#36

Oct. 26

Le magazine de la Communauté de communes de l'île de Ré

De nouvelles règles du jeu pour les aides aux associations

Un règlement d'attribution des subventions
vient d'être voté.

p 9-13



Carnet de bord

Une conseillère numérique vous
aide dans vos démarches – p.4

Ancrés et engagés

La ferme "les pieds mouillés"
repense l'aquaculture – p.8

Préserver notre île

Ressources et gestion de l'eau :
quel bilan après l'été ? – p.16

15 JUILLET

Première soirée de cinéma de plein air organisée par La Maline.



EN AOÛT

Trois nouvelles stations de réparation de vélo en libre-service installées.



6 SEPTEMBRE

Environ 2 000 visiteurs et 100 exposants à la Fête des associations.

20 JUILLET

Avec les bénévoles de l'A4P*, les jeunes des centres ados au chevet des écluses à poissons.



27 JUILLET - 2 AOÛT
130 km en canoë sur la Dordogne pour une dizaine d'ados de l'île de Ré.



12 SEPTEMBRE

Top départ pour la saison culturelle de la Maline.

Sommaire

4 Carnet de bord

Un service public décrypté : une conseillère numérique pour vos démarches en ligne

5 L'écho de...

Danielle Bassignot

Débutante en informatique, elle témoigne de l'accompagnement reçu

6 Au fil de l'eau

Vie quotidienne : les infos pratiques à savoir

8 Ancrés et engagés

La ferme « Les pieds mouillés » repense l'aquaculture

9 Le dossier

Comment sont subventionnées les associations de l'île de Ré ?

14 Près de chez vous

Ce qui se passe dans vos communes

16 Préserver notre île

État des ressources et gestion de l'eau : les leçons de l'été

18 De vous à nous

À vos côtés au quotidien, sur l'île et en ligne

20 Agenda

Expos, spectacles, sorties nature : les événements à venir

22 Le fin mot de l'histoire

Littérature : ce que l'île nous transmet par Valérie Solvit

23 Tribune politique

Publication de la Communauté de communes de l'île de Ré
3 rue du Père Ignace - CS 28001
17410 Saint-Martin-de-Ré
05 46 09 00 97 - accueil@cc-iledere.fr
www.cdiledere.fr

Directeur de la publication : Jean-Paul Héraudeau

Comité de rédaction : service communication

Crédits photos : CDC île de Ré, Mathieu Vouzelaud, Hugo Lafitte, Les pieds mouillés, Bernard Mouricout, Albert Montanier, La famille au cœur, Batucada caixa-ça, Shutterstock, Maxime de Bollivier, N. Guillemot, Gabriel Soussan.

Imprimé par IRO imprimeur



édito

Jean-Paul Héraudeau

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré
Maire de La Flotte

Chères Rétaises, Chers Rétais,

Depuis l'installation de la nouvelle gouvernance de la Communauté de communes au printemps dernier, les élus et les équipes sont pleinement mobilisés au service du territoire.

Dès les premiers mois du mandat, le travail s'est engagé à un rythme soutenu. Chaque vice-président a participé à de nombreuses réunions de travail avec les services, tandis que de multiples rencontres ont été organisées avec les communes, les partenaires institutionnels, les associations et les acteurs du territoire. Cette mobilisation collective a permis d'avancer sur plusieurs dossiers majeurs.

Le logement permanent figure au premier rang de nos priorités, avec la livraison en début d'année de 25 logements à Saint-Martin-de-Ré et le lancement du programme Les Noues à Ars-en-Ré. Les mobilités du quotidien continuent également de progresser avec la création de la piste cyclable entre La Flotte et Saint-Martin-de-Ré, dont le permis d'aménager a été déposé. La future zone d'activités de Sainte-Marie-de-Ré est un point d'actualité majeur afin d'accompagner les entreprises du territoire.

Les enjeux liés à la santé et à la qualité des services publics font également l'objet d'une attention particulière, avec des échanges engagés avec l'Agence Régionale de Santé et le Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Face au défi climatique et aux épisodes de chaleur de plus en plus fréquents, nous avançons sur une nouvelle politique de la transition énergétique et sur l'adaptation de nos équipements publics, notamment les crèches. Dans le domaine des déchets, de nouvelles solutions de compostage et de tri sont déployées. L'optimisation du réseau des déchèteries et la création d'un futur centre de valorisation sur le site des Gâchettes sont au cœur de nos priorités. Les élus ont également adopté, lors du dernier Conseil communautaire, un nouveau règlement d'attribution des subventions aux associations afin de garantir davantage de transparence et de lisibilité dans l'utilisation des fonds publics.

D'ici la fin de l'année, nous présenterons une feuille de route qui fixera les orientations de notre mandat pour l'île de Ré. Le budget, qui sera voté au printemps prochain, traduira les priorités que nous sommes en train de construire.

Avec les communes, les partenaires du territoire et les équipes de la Communauté de communes, nous sommes pleinement engagés dans une période d'action au service des Rétaises et des Rétais.

* A4P = association pour la protection du petit patrimoine des Portes

Carnet de bord

Ici, retrouvez à chaque numéro le décryptage d'une politique ou d'un service public.



Nassima Ravarit, conseillère numérique de la Communauté de communes.

Numérique : l'autonomie à portée de clic

Parce que les outils informatiques occupent une place prépondérante dans nos quotidiens, une conseillère numérique, Nassima Ravarit, vous aide gratuitement à devenir autonomes dans vos démarches.

1 Le point de départ Lutter contre la fracture numérique

Déclaration de revenus, recherche d'emploi ou suivi des remboursements de santé : la dématérialisation des services publics - comme de nombreuses démarches du quotidien (achats de billets de train, abonnements TV, etc.) - complique la vie de millions de personnes. Selon un rapport de la mission d'information du Sénat de septembre 2025, environ un Français sur deux (44 %) rencontre des difficultés dans la réalisation de ses démarches. Avec près de la moitié de ses habitants âgés de plus de 60 ans (46,4 % selon l'Insee), l'île de Ré compte une part importante de personnes potentiellement concernées par la fracture numérique*. Alors, pour permettre à chacun de faire valoir ses droits, la Communauté de communes a créé, en 2021, un service gratuit de « conseil numérique ».

2 Le cap Devenir autonome avec le numérique

Utilisation d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur, sécuriser ses comptes, éviter les arnaques, comprendre le fonctionnement des réseaux sociaux, réaliser ses démarches administratives en ligne... L'accompagnement proposé est large pour permettre à chacun d'accéder à ses droits, de développer son autonomie et de comprendre les évolutions numériques qui façonnent notre quotidien.

82 %

des démarches administratives s'effectuent en ligne chaque année.

Source : www.vie-publique.fr

3 La manœuvre Un accompagnement sur mesure

Après une première rencontre (en personne ou téléphonique), la conseillère numérique de la Communauté de communes, Nassima Ravarit, procède à une évaluation des besoins. Un ou plusieurs rendez-vous d'environ une heure sont alors proposés. Ils se déroulent à distance, au bureau de Nassima Ravarit situé à Sainte-Marie-de-Ré, dans les communes ou, en cas d'impossibilité de se déplacer, au domicile des habitants. Si nécessaire, un document récapitulatif peut être remis en fin de séance afin que le bénéficiaire poursuive son apprentissage en autonomie.

Pratique

Appelez Nassima Ravarit au 06 77 57 54 21.

* En 2020, un autre rapport de la mission d'information du Sénat alertait sur l'exposition des personnes âgées à la fracture numérique.



L'écho de...

Danielle Bassignot

« Internet est très pratique, mais il faut savoir s'en servir »

Âgée de 78 ans, cette habitante d'Ars-en-Ré a fait appel à la conseillère numérique de la Communauté de communes, Nassima Ravarit, pour connecter son imprimante à son ordinateur et apprendre à numériser des documents.

Quand avez-vous commencé à utiliser des outils numériques ?

Après Xynthia, en 2011, quand j'ai changé de maison. Comme tout le monde, j'avais envie et besoin de me mettre à l'ordinateur.

Au départ, comment avez-vous appris à utiliser un ordinateur ?

Ma fille est diplômée en communication et graphiste en freelance*. Quand elle revient sur l'île de Ré, elle m'aide. Mais elle habite à Paris et est maman de deux enfants... Elle est donc très occupée.

Pourquoi avez-vous fait appel à la conseillère numérique ?

Ne pouvant pas être présente à l'assemblée générale d'une association, je devais donner mon pouvoir à une tierce personne. Pour cela, je devais scanner et envoyer des documents, chose que je ne pouvais pas faire.

Que pensez-vous de l'accompagnement reçu ?

Il est formidable, car beaucoup de personnes âgées sont en difficulté avec le numérique. Nassima a fait preuve de gentillesse et de disponibilité. J'ai beaucoup aimé son approche et le contact humain.

Justement, la dématérialisation des services tend à faire disparaître le contact humain. Avoir une vraie présence à vos côtés, ça a été important ?

Oui, tout à fait. Je me suis sentie accompagnée, en sécurité, en confiance. C'est confortable d'avoir quelqu'un à qui demander de l'aide.

Pensez-vous que le numérique occupe une place trop importante dans nos sociétés ?

Pas vraiment car, par rapport à avant, quel bond en avant ! Aujourd'hui, on peut payer ses factures ou faire des virements très facilement. Internet est très pratique pour la vie courante. Mais tout change très vite. Il faut digérer ces évolutions et savoir s'en servir. À notre âge, ce n'est pas toujours évident.

En difficulté avec le numérique ? Ils vous accompagnent dans vos démarches !

En plus du service de « conseil numérique » de la Communauté de communes, citons : la médiathèque de Sainte-Marie-de-Ré, l'association Ré Clé Ré, l'espace numérique de La Couarde-sur-Mer, la Maison France Services de Saint-Martin-de-Ré (dans les locaux de La Poste) et les « points d'accueil numérique » situés dans les communes. Renseignez-vous auprès de votre mairie !



* Freelance = travailleur indépendant.



La compagnie Le héron à deux becs présentera son spectacle "Bientôt la vague".

MEUBLÉS DE TOURISME

Fin « Déclaloc » : une nouvelle plateforme pour les loueurs arrive

À compter du 15 octobre, les démarches des loueurs s'effectuent sur une nouvelle plateforme, accessible depuis www.cdciledere.fr, rubrique "Logement, urbanisme". Si vous avez déjà déclaré un ou plusieurs biens, pas de panique : vos informations sont conservées et automatiquement transférées sur cette nouvelle plateforme. Seule la création d'un nouveau mot de passe vous sera demandée. Plus simple d'utilisation pour déclarer un bien, obtenir un numéro d'enregistrement ou formuler une demande de changement d'usage, la nouvelle plateforme est aussi plus transparente : les loueurs pourront connaître leur classement dans la liste d'attente pour obtenir une autorisation.

D'autres évolutions à venir

La mise en place, prévue par l'État, en fin d'année, du numéro d'enregistrement unique, nécessitera que tous les loueurs, y compris ceux ayant déjà reçu un numéro d'enregistrement, inscrivent leur(s) meublé(s) de tourisme sur une plateforme nationale : « API meublés ». Le moment venu, des agents de la Communauté de communes vous accompagneront, si besoin, pour vous aider dans vos démarches.

Pour + d'infos, écrivez à infomeuble@cc-iledere.fr

RISQUES NATURELS

Jeux, ateliers, spectacle : une semaine d'animations pour développer la culture du risque



Du 19 au 23 octobre, ne manquez pas Les journées de sensibilisation aux risques littoraux ! Au programme : jeu immersif, jeu de piste, exposition, ateliers pédagogiques ou encore un spectacle, "Bientôt la vague?", par la Compagnie Le héron à deux becs. L'occasion de comprendre les phénomènes de submersion marine et d'érosion ainsi que de connaître les bons comportements à adopter quand l'eau monte !

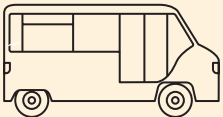
Gratuit, programme complet sur www.cdciledere.fr, rubrique "Agenda".

MOBILITÉ

Avez-vous pensé au transport à la demande ?

Il vous permet d'être pris en charge à domicile et déposé dans l'un des 37 arrêts de l'île de Ré. Gratuit et ouvert à tous sans conditions de ressources, ce service est disponible sur réservation. Pour cela, appelez au 05 46 09 20 15 avant 17h la veille de votre trajet.

+ d'infos : www.cdciledere.fr, rubrique "Transports mobilités".



TEMPS LIBRE

Et si vous deveniez bénévole pour La Maline ?



Vous souhaitez participer à la vie culturelle de l'île de Ré ? La salle de spectacle et cinéma La Maline, à La Couarde-sur-Mer, recherche des bénévoles pour diffuser ses programmes et ses affiches, ainsi que pour obtenir un coup de main dans l'organisation de ses événements.

Ça vous intéresse ? Écrivez à billetterie.re@cc-iledere.fr !

JEUNESSE



Un lieu d'écoute et de parole pour les jeunes

Addiction, harcèlement, orientation scolaire, tensions dans l'environnement familial, questionnements liés à la sexualité ou au genre... Chaque mois, des permanences gratuites sont organisées à Sainte-Marie-de-Ré

pour aider les 12-25 ans à trouver des solutions à leurs difficultés du quotidien. Elles sont assurées par la Maison des adolescents et des jeunes adultes, sur rendez-vous au 05 46 50 01 49.



Un nouvel ouvrage pour explorer les paysages rétais

Le tome 2 des "Carnets nature", co-édité par la Communauté de communes et les éditions Plume de carotte, vient de paraître ! Pensé comme un carnet de voyage naturaliste, ce guide illustré propose une immersion dans les paysages naturels et la biodiversité de la saison automnale. Vendu au prix de 14,95€, il est à retrouver en librairies, dans les tabac-presse, les supermarchés, etc.

EN LIGNE

La Maline : un nouveau site pour mieux vivre la culture

La Maline s'est doté d'un nouveau site internet, pensé pour offrir une navigation plus simple, plus intuitive et adaptée à tous les écrans. Cette nouvelle plateforme remplace l'ancien blog et rassemble désormais en un seul lieu toute l'actualité de l'équipement culturel : programmation des spectacles, films à l'affiche, actions culturelles, informations pratiques et billetterie. Vous pouvez préparer vos sorties en quelques clics.

lamaline.net



Vacances de la Toussaint : ça bouge dans les centres ados !

Veillées, initiation au wing foil, ateliers cuisine... Les trois centres ados de la Communauté de communes, situés à La Flotte, au Bois-Plage-en-Ré et Ars-en-Ré, prévoient de riches programmes d'animations, du 17 octobre au 2 novembre. En point d'orgue : une soirée « disco-ados », dans une discothèque réservée aux mineurs (sans alcool, donc), le jeudi 29 octobre, à Saint-Sulpice-d'Arnoult. Pour en profiter, une adhésion à Ré Jeunesse, le service « ados » de la Communauté de communes, est requise et possible à tout moment de l'année.

+ d'infos : 06 48 71 25 71 ou rejeunesse@cc-iledere.fr

Ancrés et engagés

Retrouvez ici, à chaque numéro, un coup de projecteur sur une association du territoire ou une initiative citoyenne !



Ils font éclore une autre aquaculture

« Les pieds mouillés », qui se définit comme la « première ferme-école aquaécologique* de France », a lancé son activité sur 8 hectares de marais, à Ars-en-Ré. Explications avec Tristan Macquet (à gauche sur la photo), l'un des trois associés de cette entreprise qui entend réinventer l'aquaculture.

iliens : pouvez-vous résumer le concept des Pieds mouillés ?

Tristan Macquet : Il repose sur la diversification de la production aquacole. L'eau circule entre des bassins où les déchets d'une espèce sont l'alimentation des autres. Par exemple, des crevettes génèrent des nutriments consommés par le phytoplancton dans le bassin suivant. Celui-ci est filtré par les huîtres et les palourdes. L'eau s'écoule enfin dans un autre bassin : celui de la laitue de mer. C'est le principe de la permaculture appliqué à l'aquaculture.

Pourquoi parler de « ferme-école » ?

T.M : Parce que nous souhaitons collaborer avec des instituts de recherche pour expérimenter en conditions réelles ce qui est étudié en laboratoire. En plus, nous accueillons des professionnels qui souhaitent se former à la diversification ou s'installer.

Pourquoi la diversification est-elle indispensable à l'avenir de l'aquaculture ?

T.M : Depuis dix ans, l'aquaculture mondiale a dépassé la pêche en volume produit. Nos questionnements portent sur l'aquaculture que nous souhaitons développer et comment y parvenir. Nous pensons que diversifier sa production est une solution face au risque de mettre tous ses œufs dans le même panier. En plus, avec le réchauffement climatique, une partie du littoral français dédié à l'agriculture sera immergé. Il faudra faire le deuil de certaines activités et se réinventer.

Les métiers de la mer sont souvent associés à la tradition. Cette image correspond-elle à la réalité ?

T.M : C'est vrai que, dans les musées, on insiste beaucoup sur le côté patrimonial de métiers comme l'ostréiculture. Pour autant, à l'échelle locale, des innovations

existent ! C'est par exemple le cas d'Aoré et de Seaducer, à Ars-en-Ré. L'île de Ré est un territoire dynamique et ouvert à l'innovation.

On parle souvent de « paysans de la mer ». Qu'évoque cette notion pour vous ?

T.M : Plus qu'un producteur, le paysan gère un espace et ses paysages. Ce que nous sommes, comme beaucoup d'autres professionnels. L'un des premiers acteurs qu'on a fait venir, c'est le Conservatoire du littoral pour voir dans quelle mesure nos pratiques peuvent être compatibles avec la préservation de la biodiversité.

Pratique : le prêt à taux 0 pour se lancer

Créateurs et repreneurs d'entreprise : saviez-vous qu'un dispositif de prêt à taux 0, proposé par l'association Initiative Charente-Maritime, vous aide à renforcer votre trésorerie avant de vous lancer ? Flashez ce QR code pour en savoir plus et découvrir des entreprises rétaises qui en ont bénéficié



*aquaécologie : agroécologie déclinée aux écosystèmes côtiers et marins

Le dossier



Comment sont subventionnées les associations de l'île de Ré ?

Pour beaucoup, la rentrée rime avec reprise des activités associatives. En parallèle, les associations préparent leurs demandes de subventions auprès des collectivités, dont la Communauté de communes. Comment la CDC attribue-t-elle ces aides et accompagne-t-elle les associations dans leurs projets ?

Subventions aux associations : l'essentiel en 3 questions...

1 Pourquoi ça vous concerne ?

Elles dispensent des activités sportives pour vous ou vos enfants, font vivre la culture, protègent l'environnement... Environ 340 associations existent sur l'île de Ré et participent au maintien ainsi qu'à l'attractivité de la vie permanente.



Un marqueur de l'identité rétaise

Dans *Histoire de l'île de Ré – des origines à nos jours*, l'historien Jacques Boucard rappelle que les Rétais, confrontés à des conditions de vie difficiles, ont développé très tôt « des formes d'entraide et de solidarité très fortes ».

Faisons le calcul : avec environ 18 000 résidents à l'année, on en compte une pour 52 habitants.

Derrière ce chiffre, une réalité simple : une partie des activités et services proposés repose sur le tissu associatif dont l'activité dépend, pour certaines associations, des subventions publiques.



1 014 942 €
sont versés, en moyenne chaque année*, au monde associatif.

*Depuis 2024, année à partir de laquelle l'enveloppe budgétaire octroyée par la Communauté de communes s'est stabilisée autour du million d'euros.



2 Comment ça fonctionne ?

Du 5 octobre au 6 novembre, les associations peuvent adresser leur dossier de demande de subvention à la Communauté de communes.

Et à partir de cette année, celles-ci seront étudiées à la lumière d'un nouveau règlement, voté par les élus lors du Conseil communautaire du 1^{er} octobre dernier. Son objectif : préciser les règles du jeu et donner un cadre commun à l'examen des demandes.

Des aides de quelle nature ?

L'aide aux associations permet de les soutenir dans leur fonctionnement, dans le cadre d'un projet précis (l'organisation d'un événement, par exemple) ou d'un investissement. Une subvention peut également être fournie en nature : prêt de minibus, de locaux, de matériel...

3 Qui peut être soutenu et pourquoi ?

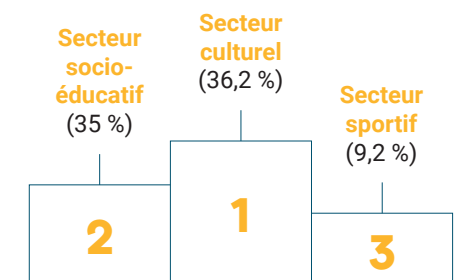
À qui donner ? Pourquoi ? Et dans quelle proportion ? Voici les questions auxquelles ce règlement apporte des éléments de réponse.

En bref : pour pouvoir être soutenue par la CDC, une association doit présenter un projet ou une activité qui relève de « l'intérêt communautaire ». Concrètement, cela signifie que son action doit dépasser le seul cadre d'une commune et contribuer, par sa portée, son rayonnement ou son impact, à la dynamique de l'ensemble de l'île de Ré. Le nombre de personnes concernées compte, bien sûr. Mais pas seulement. Le règlement prend également en compte la capacité d'une association à fédérer et contribuer aux dynamiques de l'île.

Parmi les projets susceptibles d'être accompagnés : ceux qui participent à la vie permanente de l'île, renforcent la cohésion sociale, facilitent l'accès aux pratiques culturelles, sportives, éducatives ou sociales, mais aussi ceux qui contribuent à la préservation et à la valorisation du patrimoine ou à la transition écologique.

En chiffres

Le podium des secteurs les plus subventionnés*



*Par la CDC, en 2026.



Comment ça marche, l'instruction des demandes ?



**5 octobre
6 novembre**

1 le dépôt

Les associations déposent un dossier sur www.cdiledere.fr (choisir le profil de navigation "Associations").



**5 octobre
2 décembre**

2 l'instruction

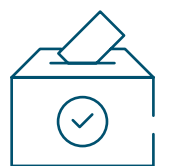
Les services de la Communauté de communes examinent les dossiers et vérifient leur conformité avec le règlement



**3 décembre
22 janvier**

3 la rencontre

Les associations sont reçues lors d'entretiens, en présence des élus



4 mars

4 la décision

Les montants à attribuer font l'objet d'un vote au Conseil communautaire

Contact

Service "vie associative" : 06 31 96 45 65
demandedesubvention@cc-iledere.fr

L'interview

« Un règlement lisible est la garantie d'une attribution transparente »

Vice-président de la Communauté de communes (CDC) délégué à la vie associative, Pierre Bœuf explique pourquoi la CDC a souhaité clarifier les modalités d'attribution des aides versées aux associations. L'occasion, aussi, d'exposer la politique de la collectivité en matière de soutien à la vie associative.

iliens : Pourquoi l'élaboration et le vote d'un règlement d'attribution des subventions est-il nécessaire ?

Pierre Bœuf : De nombreuses associations demandent une subvention. Accepter ou refuser n'est pas sans effet : nos décisions ont des impacts concrets. Sans être trop restrictif, un règlement, lorsqu'il fixe des principes généraux, est la garantie d'une attribution transparente et lisible. Les associations disposent de points de repères précis pour connaître les domaines dans lesquels nous pouvons les aider. Cette transparence est importante : elle participe au fait qu'un climat de confiance puisse perdurer entre nous.

Du côté des associations, qu'est-ce que ce règlement peut changer ?

Dans leur dossier de demande, elles devront s'auto-évaluer sur un certain nombre de données appelées « éléments de valorisation », qui serviront à éclairer les décisions des élus. Ils portent par exemple sur leur rayonnement territorial, leur engagement environnemental ou encore leur coopération avec d'autres acteurs du territoire. De fait, elles vont être amenées à se questionner sur leurs projets, leurs actions du quotidien, leur fonctionnement. Cette démarche est enrichissante et ne doit pas être perçue comme une contrainte : d'ailleurs, nous nous tenons prêts à les accompagner si elles en expriment le besoin.

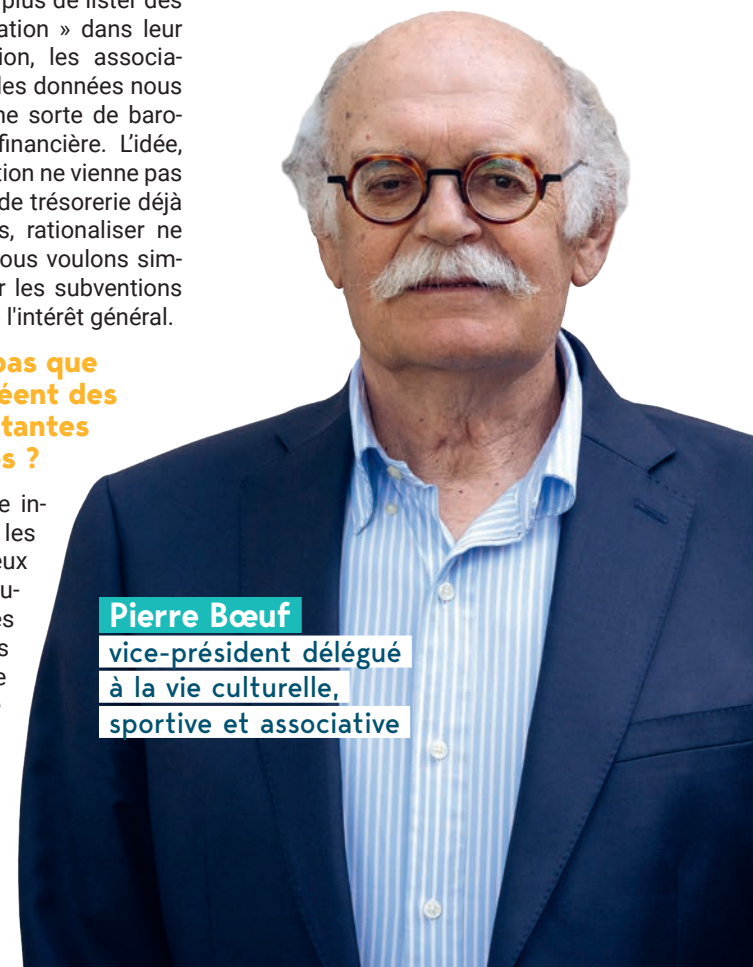
Est-ce également une manière de mieux maîtriser les dépenses publiques ?

Tout à fait. Une enveloppe budgétaire d'un million d'euros, ce n'est pas rien. Il faut que nous puissions justifier les dépenses effectuées. En plus de lister des « éléments de valorisation » dans leur demande de subvention, les associations nous fourniront des données nous permettant d'établir une sorte de baromètre de leur santé financière. L'idée, c'est que notre subvention ne vienne pas alimenter une réserve de trésorerie déjà excédentaire. D'ailleurs, rationaliser ne signifie pas réduire : nous voulons simplement mieux répartir les subventions versées pour satisfaire l'intérêt général.

Ne pensez-vous pas que ces formalités créent des relations plus distantes et administratives ?

Je ne crois pas. Notre intention est d'inviter les associations à mieux faire valoir leurs arguments. Et surtout, les subventions versées ne sont qu'une facette du soutien apporté à la vie associative. Réduire notre soutien à son volet financier serait réducteur. Prêt

de minibus, conseils, aides pour monter des dossiers, mise à disposition de matériel, de salles... Derrière ces services, il y a des agents et élus de la Communauté de communes directement au contact des associations.



Pierre Bœuf
vice-président délégué
à la vie culturelle,
sportive et associative

Paroles de Rétais

Dans les domaines du social, de la musique ou du sport, voici trois exemples d'associations dont les actions rayonnent sur l'ensemble de l'île de Ré. Pourquoi pas les rejoindre ?

La famille au cœur



« L'association s'adresse aux résidents de la maison de retraite d'Ars-en-Ré. Notre rôle est de leur faire profiter d'animations culturelles et musicales dispensées par des associations de danse, des chorales, des artistes et musiciens. La vie continue, il n'y a pas de raison que les personnes âgées ne profitent pas de l'offre culturelle existante sur l'île ! Et voir le bonheur sur leur visage, clairement, c'est notre moteur. Ce sont à chaque fois des beaux moments de partage avec le personnel de la maison de retraite, les résidents, qui sont originaires des quatre coins de l'île, leurs familles ainsi que des associations de différentes communes. »

Laurence Regreny
Présidente de l'association

La batucada caixa-ça



« Notre groupe de percussions brésiliennes, dirigé par un chef d'orchestre, s'adresse à tout le monde, musiciens ou non. Cette année, nous comptons environ 80 élèves. Originaires de La Flotte, de Saint-Martin-de-Ré ou encore du Bois-Plage-en-Ré, ils ont entre 7 ans et plus de 70 ans. Nos répétitions se déroulent à La Flotte, mais nous intervenons lors d'événements un peu partout sur l'île. La fête du 14 août dernier, à Saint-Martin-de-Ré, était par exemple l'un de mes meilleurs souvenirs. Comme partout ailleurs, l'accueil des organisateurs était parfait et le public était vraiment très réceptif. C'était un moment de partage incroyable. »

Sandrine Charpentier
Présidente de l'association

L'océan karaté club

« Au club, nous proposons de nombreuses activités : du baby karaté pour les 4-7 ans, du body karaté, une discipline pratiquée en musique et qui attire un public majoritairement féminin, du para-karaté pour les personnes en situation de handicap, ou encore du karaté training pour le renforcement musculaire. J'interviens également en milieu carcéral. Ma philosophie, c'est le sport pour tous. Dès qu'une personne pousse la porte du club, je me dois de lui apporter ce qu'elle attend. Nos élèves ont entre 4 et 83 ans. Plusieurs fois par an, ils ont l'occasion de tous se retrouver. Un jeune enfant, une mamie et un adulte en situation de handicap peuvent alors participer ensemble à des activités communes. Cette diversité, c'est ce dont je suis le plus fier. »

Jacques Djeddi
Président de l'association



Près de chez vous

ARS-EN-RÉ

Ars-en-Ré : une réunion publique ouverte à tous

La municipalité organise une réunion publique le mercredi 21 octobre à 18h30, à la salle des fêtes. Les habitants pourront s'informer sur les projets en cours et échanger avec les élus. Au programme : une présentation du PAPI II par Alain Pochon, Vice-président de la CDC délégué à la

protection du littoral et maire des Portes-en-Ré, un point sur les actions sociales menées depuis le début du mandat par Magalie Le Teuff, 2^{ème} adjointe puis un temps consacré aux questions du public. Une soirée placée sous le signe de l'information et du dialogue.

LE BOIS-PLAGE-EN-RÉ

Et si la gastronomie se cultivait aussi au jardin ?



La mairie du Bois-Plage-en-Ré vous invite à la première des Rencontres Rhétaises, un cycle de conférences mensuelles et gratuites porté par le Cercle Pythagore.

Rendez-vous mardi 20 octobre à 18h, salle des Oyats, pour échanger avec Arthur Da Costa Adao, chef de L'Écailler, et Sophie Perrain, fondatrice de Violette & Capucine, autour d'une gastronomie ancrée dans notre territoire, respectueuse du vivant et de nos producteurs, du jardin à l'assiette !

LA COUARDE-SUR-MER

Eaux pluviales : préparons l'avenir !



La Commune a engagé la révision de son schéma directeur des eaux pluviales. L'enjeu est de mieux gérer les eaux de pluie, prévenir les risques d'inondations, s'adapter

aux évolutions climatiques avec des aménagements du village adaptés (désimperméabilisation des sols, meilleure infiltration des eaux...).

Une enquête publique sera ouverte du 26 octobre au 9 novembre inclus. Le but de cette enquête est d'informer au mieux les habitants et de faire remonter ces réalités de terrain.

Les documents de connaissance du Schéma directeur des eaux pluviales seront disponibles en mairie et un commissaire enquêteur sera présent pour recueillir les remarques et avis.

Enfin, la gestion des eaux pluviales sera le thème du premier rendez-vous "Mairie Portes ouvertes", le vendredi 6 novembre de 18h à 20h.

LA FLOTTE

Rejoignez la réserve communale !



La commune de La Flotte crée sa Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) et recherche des habitants volontaires souhaitant s'engager au service de la population. En cas d'événement majeur nécessitant l'activation du Plan Communal de Sauvegarde, les réservistes pourront venir en appui des services municipaux et de secours. Aucune compétence particulière n'est nécessaire : chacun peut être utile !

Vous souhaitez devenir réserviste ? Faites-vous connaître auprès de la Mairie au 05 46 09 60 13, à l'accueil ou par mail à mairie@laflotte.fr

LOIX

Terrain d'entraînement des pompiers pilotes de drones



Du 25 septembre au 4 octobre, Loix a accueilli la formation des futures équipes de drones et de robots du SDIS 17. Encadrés par le lieutenant Michaël Morin, fondateur de l'une des seules écoles de drones internes à un SDIS en France, les pompiers sélectionnés ont travaillé le pilotage de jour comme de nuit, entre mer, forêt et village.

À ce jour, quatre casernes disposent de drones (7 au total) dans le département : La Rochelle Villeneuve, Rochefort, Saintes et Jonzac. Objectif : constituer une équipe de 25 télépilotes capables de transmettre des vidéos en direct au centre de commandement, d'éclairer les interventions, de rechercher des personnes égarées ou envasées et d'intervenir sur des incendies.

LES PORTES-EN-RÉ

Un grand nombre d'animations prévues à la Toussaint



Spectacle pour enfants, fête d'Halloween, concert de Ré Majeure, boum pour les ados,... de nombreuses manifestations sont organisées pendant les vacances d'octobre à la Salle des Marais de la Prée. Une volonté du maire Alain Pochon de développer la vie

culturelle et festive en dehors de la saison estivale.

Ce sont les ados tout d'abord qui se retrouveront le vendredi 16 octobre pour une boum organisée

en partenariat avec Ré Jeunesse. Puis le mardi 20, les enfants auront droit à un spectacle de Charlilou « les Murmures de la Mer » suivi d'un goûter.

Pour la 1^{ère} fois, un concert de Ré Majeure aura lieu aux Portes le samedi 24 octobre avec le jeune chef d'orchestre Clément Pottier qui dirigera Les Musiciens du Louvre.

Et bien sûr, la fête d'Halloween le samedi 31 en partenariat avec l'APE. Au programme, maquillage et chasse aux bonbons dans le village, feu d'artifice et concert de Soak up the Sun dans la Salle des Marais de la Prée. Un beau programme en perspective.

LES PORTES-EN-RÉ

Automne des Baleines - 4^e édition

Ce rendez-vous incontournable de l'automne à Saint-Clément-des-Baleines : la fête de « l'Automne des Baleines » organisé et animé par la municipalité et les associations de la commune aura lieu le samedi 14 novembre dans la salle Albert Profilet (au Godinand) à partir de 17h. Cette fois-ci, il sera orchestré par l'association Label Oyat.

Animations, barbecue, ateliers, concours de gâteaux, spectacle pour enfants, cirque, théâtre et plein d'autres surprises se succéderont sans oublier la joyeuse « dictée de Marinette ». Entrée libre.



RIVEDOUX-PLAGE

La médiathèque ouvre ses portes



Plus vaste, plus claire et avec une offre élargie la médiathèque a été inaugurée le samedi 26 septembre 2026. Ouverte à tous, rivedousais(es), rétais(es) et touristes, elle vous propose un vaste choix de lectures, d'animations et de conférences pour tous les âges. C'est un lieu de rencontres et de partage pour tous !

Vous pouvez retrouver l'ensemble de l'agenda sur : bibliothèque-rivedoux-plage.fr



Journées du patrimoine : dans les coulisses de la restauration de la mairie

À l'occasion des Journées du patrimoine, les Compagnons de Saint-Jacques ont partagé avec le public leur savoir-faire lors d'ateliers autour de la maçonnerie et de la taille de pierre. Une belle façon de faire écho au chantier de restauration de la mairie : maçonneries, façades en pierre de taille, charpente et restitution des lucarnes. La pose des ardoises se poursuit désormais, pour une fin de chantier prévue au premier trimestre 2027.

SAINTE-MARIE-DE-RÉ

Une récolte de déchets sans précédent sur les plages de Sainte-Marie !



Cet été, les opérations de nettoyage participatif menées sur quatre plages de la commune ont rencontré un franc succès : 186 participations et près de 112 kg de déchets collectés et triés. La commune a également organisé, à la cabane de Montamer, six ateliers gratuits et ludiques de sensibilisation, qui ont réuni 54 participants. Elle remercie tous les volontaires et étudie de nouveaux ramassages hors saison.



Sécheresse, canicules : l'eau, le défi des étés à venir

Cet été 2026 a été le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des relevés, en 1900. Une situation qui interroge sur le niveau des ressources en eau et les stratégies à adopter pour anticiper l'avenir.

« L'alimentation en eau potable est en tension (...) Merci de limiter au maximum, voire de suspendre, les usages de l'eau non essentiels ». Ce SMS, beaucoup d'entre nous l'avons reçu au cœur du mois de juillet.

Et pour cause : cet été a une nouvelle fois été (très) chaud et sec dans le département, classé en niveau d'alerte « renforcée » dès le 18 juillet par la préfecture. Et la situation aurait pu être plus tendue sans un hiver pluvieux. « Avant l'été, les terrains étaient gorgés d'eau et les fleuves bien remplis », situe Hortense Bret, directrice générale des services d'Eau 17, le syndicat qui achemine l'eau jusqu'à nos robinets.

X4

En été, la consommation d'eau quadruple sur l'île de Ré : elle passe de 4 000 m³ à 17 000 m³ par jour, en moyenne.

Si les habitants ont, selon elle, « joué le jeu des restrictions » et abandonné les « usages non essentiels », il n'en demeure pas moins vrai que le niveau de la Charente – où l'eau consommée sur Ré est principalement puisée – a flirté avec

le seuil de crise. Et que ce dilemme devrait se répéter, sinon s'accroître, sous l'effet du réchauffement climatique.

En 2050, des ressources insuffisantes en été

En effet, selon une étude prospective* du syndicat Eau 17, en période estivale, les ressources en eau devraient être insuffisantes pour couvrir les besoins de l'île de Ré à l'horizon 2050.

Mais, des leviers d'action existent déjà. « De notre part, nous avons des travaux à effectuer pour réduire les fuites », avance la directrice générale des services d'Eau 17.

Autre gisement d'économies possibles : les « gros consommateurs », comme les campings, que le syndicat accompagne pour leur permettre de rationaliser leur consommation.

Les usages domestiques ont également un rôle à jouer, selon Hortense Bret, qui précise au passage que les habitants représentent 70 % des volumes d'eau potable consommés. D'où la nécessité de mieux s'équiper – avec des régulateurs de débits de douche, par exemple – et de faire évoluer nos comportements. « Ce qui n'est pas synonyme de réduire son confort », précise-t-elle.

Arrosage des pelouses, des jardins, réutilisation des eaux usées traitées, substituer l'eau potable par de l'eau non potable lorsque c'est possible... « Les défis et changements à effectuer sont nombreux et doivent s'opérer à l'échelle du collectif ».

Pratique : une aide pour acheter un récupérateur d'eau de pluie

Pour les particuliers ainsi que pour les personnes morales (collectivités, entreprises...), la Communauté de communes finances 80% du prix d'achat - l'aide est plafonnée à 300€ - d'un récupérateur d'eau de pluie et de son matériel de raccordement. Pratique pour arroser le jardin, les plantes, nettoyer la terrasse ou même remplir la chasse d'eau des WC !

Scannez le QR code pour effectuer une demande



D'où vient l'eau de l'île de Ré ?

4

Elle est stockée dans 5 châteaux d'eau (Rivedoux-Plage, La Flotte, la Couarde-sur-Mer, Loix et Ars-en-Ré) et parvient enfin jusqu'à nos robinets

1

L'eau est puisée dans la Charente (et dans une moindre mesure en Vendée)

3

Elle parcourt 70 km
Toute l'eau de l'île passe par le pont

2

Elle est traitée à Rochefort



Le mot de...

Jean-Paul Héraudeau

Président de la Communauté de communes de l'île de Ré

« Les données et l'expertise d'Eau 17 sont précieuses et nous permettent de mieux comprendre la situation et les défis qui se présentent à nous. C'est une première étape indispensable pour éclairer les réflexions et les décisions à venir. »

À vous de jouer Économiser 90 litres d'eau par jour, mode d'emploi :



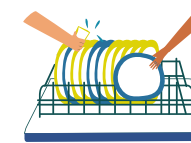
Se doucher trois minutes en coupant l'eau pour se savonner :
- 42 litres



Utiliser un verre pour se brosser les dents au lieu de boire au robinet :
- 7 litres



Utiliser une même baignoire pendant plusieurs jours pour rincer sa combinaison de surf, son maillot de bain... :
- 25 litres par semaine



Mettre en marche le lave-vaisselle en mode éco quand il est (vraiment) plein :
- 17,5 litres

Source : www.eau17.fr

* Lire aussi : « L'Eau du futur » : agir pour l'avenir de l'eau en Charente-Maritime », sur www.eau17.fr

On vient à votre rencontre

Un composteur à récupérer près de chez vous !

Pour augmenter le tri des biodéchets, la Communauté de communes vient à votre rencontre et distribue gratuitement des composteurs dans l'ensemble des communes.

Depuis septembre 2026, et jusqu'en juin 2027, deux distributions sont organisées dans chaque commune de l'île de Ré.

Afin de faciliter le retrait du matériel, les points de distribution sont installés à proximité de parkings.

Sur place, un agent de la Communauté de communes est présent pour répondre à vos questions et vous expliquer le fonctionnement du compostage.

Sur présentation d'un justificatif de domicile

Afin d'évaluer le nombre de composteurs à prévoir pour chaque étape de la tournée, et pour vous

garantir de repartir à la maison avec votre matériel, il est recommandé d'effectuer une réservation au préalable.

Pour cela, indiquez votre nom et prénom par SMS au 06 85 85 30 74 ou par mail à infodechet@cc-iledere.fr.

Important : le jour-J, pensez à vous munir d'un justificatif de domicile. En effet, ce service s'adresse uniquement aux résidents (permanents et secondaires) de l'île de Ré.

Les dates de la tournée

En octobre, rendez-vous :

- le mercredi 14, de 16h à 19h, à la salle de la base nautique de La Flotte
- le mercredi 28, de 16h à 19h, au petit clos de la Mairie, à Saint-Clément-des-Baleines

En novembre, rendez-vous :

- le mardi 3, de 9h30 à 12h30, sous les halles du marché du Bois-Plage-en-Ré



- le mercredi 18, de 9h30 à 12h30, devant la déchèterie de Loix

En décembre, rendez-vous le mercredi 16, de 15h30 à 18h30, sur la place d'Antioche, à Sainte-Marie-de-Ré.

Retrouvez la suite de la tournée sur www.cdciledere.fr, rubrique « Agenda ».

Des distributions quotidiennes à Saint-Martin-de-Ré

Vous pouvez également vous procurer un composteur dans les locaux du service « gestion et prévention des déchets » de la Communauté de communes. Situé route du Préau, entre Saint-Martin-de-Ré et La Flotte, il vous accueille du lundi au vendredi, de 9h à 12h.



Comment ça marche...

La recherche d'un mode d'accueil pour son enfant ?

Vous êtes parent ou futur parent à la recherche d'une solution d'accueil ? Pensez au guichet unique !

Ce service de la Communauté de communes est la porte d'entrée vers toutes les solutions d'accueil existantes sur l'île de Ré.

Animé par Stéphanie Longué, son rôle est de vous informer et de vous accompagner gratuitement dans vos recherches.

En fonction de vos besoins, de votre lieu de résidence et de vos horaires de travail, il vous oriente vers la solution la plus adaptée : accueil collectif ou individuel, régulier ou occasionnel.

Un accompagnement pour devenir parent-employeur

Lorsque faire appel à une assistante maternelle constitue la solution la plus adaptée, vous devenez alors un « parent-employeur ». Un statut qui peut soulever de nombreuses questions.

Là encore, le guichet unique vous aide dans vos démarches, vous renseigne sur vos droits, vos obligations et les aides auxquelles vous pouvez prétendre.

Si besoin, et selon votre situation, Stéphanie vous oriente vers les organismes compétents : Caisse d'allocations familiales, Protection maternelle et infantile, Pajemploi...

Pour bénéficier de ses services, appelez le 06 78 10 75 74 ou écrivez à accueil.petite-enfance@cc-iledere.fr.



Stéphanie Longué est l'animatrice du guichet unique et du Relais petite enfance.

Vrai ou faux ?

« L'accueil en crèche, ce n'est pas du sur-mesure »

Faux : toutes les familles ne recherchent pas une solution d'accueil à temps plein ou cinq jours par semaine. Pour reprendre une activité ou suivre une formation, par exemple, des familles ont parfois besoin d'une solution ponctuelle. Pour cela, la Communauté de communes permet un accueil occasionnel des enfants dans ses crèches. Pour en savoir plus, contacter le guichet unique.



Vu sur les réseaux



@cdciledere



Communauté de communes de l'île de Ré

Partagez avec nous vos plus belles photos de l'île de Ré avec **#iledere**





Des ateliers pour réparer et fabriquer vos objets du quotidien !

Café réparation, découverte de la lactofermentation, cuisine « anti-gaspillage », fabrication de sapin de Noël en palettes de récupération, jeu autour de la *fast fashion** suivi d'un vide-dressing... De octobre à décembre, huit ateliers créatifs sont organisés gratuitement !

Pour apprendre à consommer de manière plus responsable, réaliser des économies, faire un geste pour la planète ou encore passer d'agréables moments entre amis ou en famille : les bonnes raisons de se retrousser les manches ne manquent pas !

Pratique
Retrouvez le calendrier complet ci-contre.

*fast fashion = mode éphémère.

agenda

OCTOBRE

Du 19 au 23

Saint-Martin-de-Ré

Les journées de sensibilisation aux risques littoraux

Une série d'événements ludiques pour mieux vivre avec le risque de submersion marine et d'érosion.

→ Programme complet : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Du 21 au 1^{er} novembre

Ars-en-Ré

Le festival d'arts actuels fait escale à La Criée

→ Programmation complète : www.festivalartsactuels.com

Jeudi 22 • 17h30-18h30

Saint-Martin-de-Ré (Maison de l'habitat)

L'isolation de votre maison vue du ciel

Accompagné d'un conseiller du Centre régional des énergies renouvelables, découvrez les pertes énergétiques de votre toiture grâce à la thermographie aérienne.

→ Gratuit, sur réservation au 05 46 29 93 80

Vendredi 23 • 20h30

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"The perfect match" [musique]



→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

Pratique

Retrouvez toutes les infos sur cdiledere.fr @ f

NOVEMBRE

Mercredi 4 • 10h

La Couarde-sur-Mer

Dans les marais, une sortie pour découvrir les oiseaux migrateurs

→ Gratuit, + d'infos et inscriptions : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Jeudi 5 • 16h-20h

Saint-Martin-de-Ré (salle Vauban)

Les rencontres de l'habitat

Une journée de tables rondes sur trois thématiques : bien vieillir chez soi, réduire sa facture énergétique et louer à l'année.

→ Entrée libre et gratuite.

Vendredi 6 • 18h-23h

Saint-Martin-de-Ré (salle Vauban)

Festival AlimenTerre

Une soirée de projections et de débats.

→ Gratuit, entrée libre. Programmation complète : www.alimenterre.org

Samedi 7 • 16h

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Okilélé" [théâtre visuel et vidéo]

→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

Du 7 au 30 décembre

La Criée (Ars-en-Ré)

Des ateliers de soufflage de bulles d'encre de Chine

Ouverts à tous avec l'artiste Séba Lallemand.

→ + d'infos : www.cdiledere.fr, rubrique "Culture, patrimoine"

Du 21 au 29

La semaine européenne de la réduction des déchets

→ Programmation complète : www.cdiledere.fr

Mercredi 25 • 14h30

Saint-Martin-de-Ré (Le Préau)

Un café-réparation

Pour prolonger la durée de vie de ses petits appareils électroménagers.

→ Gratuit, entrée libre

Jeudi 26 • 17h

Saint-Martin-de-Ré

Un jeu sur la mode durable suivi d'un vide dressing

→ Gratuit. + d'infos et réservation : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Vendredi 27 • 17h

Ars-en-Ré

Un atelier pour fabriquer ses décorations de Noël

→ Gratuit. + d'infos et réservation : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Samedi 28 • 20h30

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Inavouable" [chanson]

Par Alexis HK et Benoît Dorémus.

→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

DÉCEMBRE

Mercredi 2 • 14h

La Flotte

Une sortie nature pour mieux connaître la vie microscopique du sol

→ Gratuit, + d'infos et inscriptions : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Mercredi 2 • 14h30

Saint-Martin-de-Ré

Un atelier de fabrication de sapin de Noël en palettes de récupération

→ Gratuit. + d'infos et réservation : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Vendredi 4 • 17h

Le Bois-Plage-en-Ré

Un atelier de fabrication de charlotte à plat

→ Gratuit. + d'infos et réservation : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Samedi 5 • 16h

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Le garçon et le monde" [ciné-concert]

→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

Mercredi 9 • 14h30

Rivedoux-Plage

Un atelier de cuisine et de découverte de la lactofermentation



→ Gratuit. + d'infos et réservation : www.cdiledere.fr, rubrique "Agenda"

Jeudi 10 • 14h30

Saint-Martin-de-Ré

(3 rue du père Ignace)

Conseil communautaire

→ Gratuit, entrée libre dans la limite des places disponibles. Retransmission des débats en direct sur www.cdiledere.fr

Samedi 12 • 20h30

La Maline (La Couarde-sur-Mer)

"Yongoyéli" [cirque]

→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

Vendredi 18 • 19h

Rivedoux-Plage (salle polyvalente)

"Biographie" [jonglage]

→ Tarifs, + d'infos et réservations : www.lamaline.net

Valérie Solvit : ce que l'île nous transmet

Dans son *Petit éloge de l'île de Ré*, Valérie Solvit raconte une île intime, façonnée par les souvenirs, les générations et les gestes simples. Une île qu'elle aime profondément et dont elle mesure aussi la fragilité.

« L'île de Ré ne s'explique pas, elle se ressent. » Voilà le leitmotiv du premier ouvrage de Valérie Solvit. Comme si, au-delà des paysages, des villages ou des marais, l'attachement à l'île relevait d'une expérience intime, presque physique. Une sensation qui se construit avec le temps, les souvenirs et les personnes qui nous ont précédés.

mêmes paysages et y construisent leurs propres souvenirs.

C'est là que le passé rejoint le présent. Car pour Valérie Solvit, se souvenir ne signifie pas idéaliser une île ancienne qui aurait disparu. Il s'agit plutôt de comprendre ce que les générations précédentes peuvent encore nous apprendre. « *Le luxe de la simplicité, du naturel, du vrai* » : cette formule prend aujourd'hui une résonance particulière. Elle invite à regarder autrement nos habitudes, notre consommation des ressources, notre rapport aux paysages et à la nature.

Une approche qui rejoint, plus largement, son engagement pour préserver ce qui fait l'identité de l'île de Ré. À Ars-en-Ré, cet engagement prend une dimension très concrète avec la préservation du célèbre clocher de l'église. Depuis 2019, elle organise tous les deux ans une exposition-vente qui réunit des artistes attachés à l'île autour d'un objectif commun : contribuer à la restauration de l'église Saint-Étienne.

Son attachement à l'île est indissociable d'une forme d'engagement. Elle ne parle pas d'une nature qu'il faudrait simplement contempler ou mettre sous cloche, mais d'un territoire vivant, fragile, auquel chacun doit prendre part. « *Nous sommes tous responsables* », nous dit-elle. Respecter la nature, c'est aussi apprendre à être plus attentif aux autres, à faire preuve de davantage de civilité. Chacun, à son échelle, a un rôle à jouer.

Valérie Solvit refuse de regarder l'avenir avec nostalgie. Pour que l'île dure, dit-elle, il faut qu'elle s'adapte. Préserver ne signifie donc pas figer. C'est accepter les évolutions tout en restant fidèle à ce qui fait l'identité du territoire.

Peut-être est-ce finalement cela que raconte son livre : une île ne se transmet pas seulement par ses pierres, ses paysages ou ses souvenirs. Elle se transmet aussi par une façon de vivre, de regarder et de prendre soin. Et cette histoire-là, aujourd'hui, reste à écrire ensemble.

AGIR MAINTENANT - CONSTRUIRE DEMAIN

Six mois de mandat : le grand vide

Dans nos précédentes tribunes d'avril et de juin, nous exprimons nos vives inquiétudes face aux premiers signes de ralentissement du travail communautaire. Aujourd'hui, après six mois de présidence, le constat est sans appel et particulièrement préoccupant pour l'avenir de notre territoire : l'intercommunalité tourne à vide.

Quelle vision ? Quel poids politique de l'île de Ré ?

Une nouvelle mandature exige de définir clairement une feuille de route et des ambitions pour notre territoire. Pourtant, à la date où nous écrivons cette tribune, aucun séminaire d'élus n'a été organisé pour fixer le cap. Aucune orientation stratégique n'a été présentée par le Président. Sans méthode ni vision, aucun projet structurant n'est initié. La collectivité se contente de poursuivre les chantiers engagés sous la précédente mandature. Quand on connaît le temps administratif et opérationnel nécessaire pour concrétiser des projets d'envergure, ce temps perdu est une faute grave pour l'avenir des Rétais.

Mais plus inquiétant encore, c'est l'affaiblissement politique de la Communauté de Communes. Depuis plus de vingt ans, l'île de Ré a toujours su porter une ambition forte, parler d'une seule voix haut et fort auprès de l'État et des partenaires, permettant à notre territoire de défendre ses services publics et ses particularités avec succès. Si ce portage politique s'éteint, ce sont les services essentiels au quotidien des habitants qui disparaissent.

Urgences médicales d'été : quelle résignation !

Comme vous le savez, cet été, point de services d'urgences à l'hôpital de Saint-Martin.

Dès le conseil communautaire du mois d'avril, notre groupe minoritaire tire pourtant le signal d'alarme sur la fermeture annoncée des urgences pour la saison estivale. La réponse du Président ? Il en est certes informé, cela l'interpelle mais cela ne fait pas partie des compétences de la Communauté de Communes. Face à cette résignation, notre groupe insiste : ce service de santé a déjà été menacé par le passé, mais

la mandature précédente a toujours lutté avec fermeté pour le préserver. L'intercommunalité doit défendre la vie de ses habitants, compétence formelle ou non.

Début juin, le Président s'enorgueillit auprès des élus communautaires d'avoir trouvé une solution : l'installation temporaire d'un médecin urgentiste libéral pour l'été. Certains le félicitent avec un enthousiasme déplacé. Mais c'est oublier qu'un médecin urgentiste ne s'installe pas au pied levé : l'obtention des autorisations et les démarches préalables prennent plusieurs mois. Faute d'anticipation et de rigueur, l'annonce se dégonfle.

Le résultat a été sans appel : aucun service d'urgence durant l'été. Pour les habitants du nord de l'île, situés à plus de 35 kilomètres de l'hôpital de La Rochelle, nous leur souhaitons d'être bien portants ! Les urgences de La Rochelle se sont évidemment retrouvées encombrées de situations qui auraient pu être gérées autrement. Heureusement, nous pouvons compter sur l'engagement et l'organisation sans faille des médecins libéraux de l'île. Mobilisés tard le soir, assurant des gardes importantes, ils ont porté à bout de bras la continuité des soins sur notre territoire. Mais attention, si nous ne sommes pas capables de préserver nos soignants, ayons en tête qu'ils sont largement courtisés au-delà du pont.

Demain, d'autres services publics abandonnés ?

Si la seule ligne politique de la majorité consiste à dire « ce n'est pas de notre compétence » dès qu'un dossier devient complexe, quel sera le sort réservé à nos écoles, nos casernes de pompiers ou notre EHPAD public ?

Si l'île de Ré abdique son poids politique et son leadership, c'est le maillage de nos services publics de proximité qui s'effondrera à petit feu.

Les Rétais méritent une gouvernance qui se bat pour son territoire, anticipe et porte une véritable vision d'avenir.

Patrick Boussaton, 1^{er} adjoint - Loix
Denis Giraudeau, 1^{er} adjoint - La Couarde-sur-Mer
Jean-Paul Goussard, 1^{er} adjoint - Saint-Martin-de-Ré
Gérard Juin, Conseiller municipal - Bois-Plage-en-Ré
Philippe Laulanet, Conseiller municipal - Sainte-Marie-de-Ré
Peggy Luton Borie, Maire de La Couarde-sur-Mer
Anne Mémin, Maire de Saint-Martin-de-Ré
Lionel Quillet, Maire de Loix

Les Rencontres de l'Habitat

Jeudi 5 nov.
2026 16h à 20h

Entrée
libre et
gratuite



Tables rondes

16h15 - 17h

**Bien vieillir
chez soi**

17h15 - 18h

**Réduire
sa facture
énergétique**

18h15 - 19h

**Louer à
l'année**

Sur place

- Des artisans
- Des acteurs du logement
- Des associations...



Salle Vauban,
Place de la République
Saint-Martin-de-Ré

MAISON
île de Ré de l'Habitat


Ile de Ré
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES